



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la culture OFC



SUISSE SCHWEIZ SVIZZERA

Liste rouge des antiquités péruviennes en péril – Communiqué de presse

Bâle, le 23 novembre 2007 – sous embargo jusqu'à 11h00

Le **Conseil international des musées (ICOM)** et l'**Office fédéral de la culture** ont présenté jeudi matin à Bâle, en première mondiale, la **Liste rouge des antiquités péruviennes en péril** qui vient de sortir de presse. C'est la cinquième de la série des listes rouges de l'ICOM contre le trafic illicite des biens culturels. Dans ce contexte, le directeur de l'Office fédéral de la culture, Jean-Frédéric Jauslin, a remis au nom de la Suisse à l'ambassadeur du Pérou un objet qui a récemment été intercepté par les douanes suisses lors de son importation frauduleuse. Il s'agit d'un récipient reliquaire en terre cuite de la culture Chancay datant de l'an 1200 de notre ère.

Depuis de nombreuses années, le Pérou voit son patrimoine culturel partir en lambeaux et ce en dépit de la législation nationale, des conventions internationales et des accords bilatéraux qui le protègent. Alors que l'attention s'est longtemps portée sur les pillages de sites archéologiques, d'autres lieux à caractère historique, culturel et sacré sont aujourd'hui également saccagés pour satisfaire à la demande accrue sur le marché de l'art en objets séculaires et exotiques.

L'ICOM, l'Institut national de la Culture (INC) au Pérou et l'Ambassadeur de la république du Pérou en Suisse, l'Office fédéral de la culture (OFC) et des spécialistes du patrimoine culturel péruvien ainsi qu'INTERPOL se mobilisent pour sensibiliser l'opinion publique à la perte irréversible que constitue, pour le pays comme pour l'humanité tout entière, la disparition de biens culturels hérités des diverses civilisations qui ont fait la grandeur du Pérou.

La Liste rouge est un **appel lancé aux musées, salles de vente, marchands d'art et collectionneurs afin de les inciter à prendre l'ensemble des garanties absolument nécessaires et préalables à toute acquisition d'objets en provenance du Pérou**. Elle a aussi été conçue comme un outil destiné aux services de police et de douanes pour les aider à identifier des objets dont l'origine peut être suspecte.

Cette Liste rouge présente **18 catégories de biens culturels péruviens qui sont particulièrement la cible des trafiquants**. Elle n'est cependant pas exhaustive et toute personne sur le point d'acquérir un objet originaire du Pérou est invitée à en vérifier avec le plus grand soin l'authenticité et le titre de propriété.

Le Conseil international des musées (ICOM)

L'ICOM est l'organisation internationale des musées et des professionnels de musée qui s'engage à préserver, à assurer la continuité et à communiquer la valeur du patrimoine culturel et naturel mondial, actuel et futur, matériel et immatériel.

Grâce à plus de 24 000 membres dans 147 pays, l'ICOM constitue un réseau mondial de professionnels de musée de toutes disciplines et spécialisations. Avec plus de 1300 membres ICOM Suisse est l'un des comités nationaux les plus importants.

Contacts:

OFC : Transfert international de biens culturels : Yves Fischer (yves.fischer@bak.admin.ch), Berne, Tél. +41 31 323 86 75, www.bak.admin.ch/kgt

ICOM, Liste Rouge : Jennifer Thévenot (thevenot.icom@unesco.org), Paris, Tél. +33 1 47 34 91 60

ICOM Suisse: Marie Claude Morand (mc.morand@admin.vs.ch), Sion, Tél. +41 27 606 46 70

Le Bureau des Affaires éducatives et culturelles du Département d'Etat des Etats-Unis d'Amérique a apporté son soutien financier à la réalisation des Listes rouges de l'ICOM.

Conseil international des musées ICOM, Comité national suisse

Secrétariat général • c/o Musée national suisse • Case postale • CH-8021 Zurich
Tél. +41 44 218 65 88 • Fax +41 44 218 65 89 • info@museums.ch
www.museums.ch